

Signaler un dommage réseau

Vous constatez un dommage sur la voie publique : poteaux cassés, armoire fibre détériorée, câbles décrochés.

Des dommages constatés sur le réseau public ?

Si vous observez un incident tel qu'un poteau endommagé, une armoire fibre détériorée, ou des câbles décrochés sur la voie publique, il est crucial de le signaler sans attendre pour assurer la sécurité et la continuité des services aux usagers.

Un service de signalement dédié aux élus

Le dispositif **Signal Réseaux**, proposé par notre prestataire, est spécialement conçu pour les élus et les collectivités locales. Ce service permet de signaler rapidement tout dommage constaté sur le réseau, facilitant ainsi une prise en charge rapide et efficace des réparations nécessaires. En utilisant cet outil, les élus contribuent activement au maintien de la qualité des services et à la satisfaction des usagers, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Assurer la qualité du réseau, partout et pour tous

Grâce à Signal Réseaux, les interventions sur les infrastructures peuvent être planifiées et réalisées dans les meilleurs délais, garantissant ainsi un service optimal et fiable pour les citoyens.

Déclarer le dommage sur réseau fibre sur la voie publique



[Déclarer un dommage réseaux](#)



VAR TRÈS HAUT DÉBIT
66 avenue de l'Amiral
Daveluy
83000 TOULON

